

Haute-Isle

Bulletin d'information – Juillet à Décembre 2011 (n°7)

Haute-Isle Chantemesle Les Charrières

Le mot du Maire (page 2)

I. Gestion et administration de la Commune (Page 3)

II. Grands chantiers & projets en cours (Page 4)

III. Temps festifs & Loisirs (Page 5)
Comité des fêtes (page 9)

Informations pratiques

Journées du Patrimoine



17 septembre 2011

Le mot du Maire

« Les Riches Heures de Haute-Isle »

Chères Hautilloises, chers Hautillois,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous en cette fin d'année 2011.

Point n'est besoin pour moi de vous détailler l'action communale conduite cette année, vous en trouverez le détail dans ce bulletin.

Il faudrait être aveugle et sourd pour ne pas constater que la commune continue à progresser à grands pas et ce malgré un climat économique et social plus que morose. Cette progression n'a d'autre ressort que la détermination des différents acteurs de la commune, équipe communale, personnel, comité des fêtes, CCAS et vous tous qui participez à nos différentes manifestations et nous enrichissez de vos suggestions.

La détermination des différents acteurs locaux peut donc passer en partie au manque de subsides d'autant plus qu'à cet égard j'ai toujours ressenti une certaine méfiance vis-à-vis des grandes structures existantes ou à venir bien souvent synonymes de dilution de l'action locale et d'augmentation d'impôts.

L'année à venir riche en évènements de portée nationale sera pour vous l'occasion de faire des choix nationaux et locaux... Un seul mot d'ordre... participez !

Puisse donc l'embellie de notre commune se poursuivre.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous.

*Bien amicalement
Laurent Skinazi*



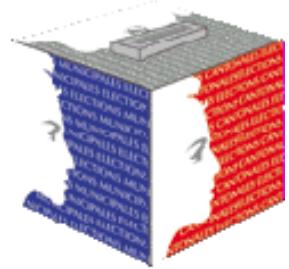
I - Gestion et administration de la Commune

Dernier avis... Inscription sur la liste électorale de la commune.

Vous savez que l'année 2012 sera riche en rendez-vous électoraux puisqu'auront lieu les élections présidentielles (le 22 avril et le 6 mai) et les élections législatives (les 10 et 17 juin). Pour pouvoir voter à Haute-Isle, il est obligatoire d'être inscrit sur la liste électorale de la commune et ce avant le 31 décembre 2011.

L'inscription est une démarche volontaire à effectuer en mairie il vous faut pour cela remplir un formulaire d'inscription et présenter :

- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
 - S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent, sur papier libre certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent ;
 - Si vous êtes locataire, un justificatif de résidence depuis plus de 6 mois dans la commune ;
 - Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.



Attention ! Le secrétariat de la mairie sera fermé les 28 et 29 décembre mais vous accueillera le samedi 31 aux heures habituelles (10h00/12h00)

Participation communale aux frais de cantine de l'école du Grand Saule.

Lors de son assemblée générale le SIGEL (Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles de La Roche Guyon) a voté une augmentation du ticket repas passant ainsi de 3.70 € à 4.00 € à compter du 1^{er} septembre 2011.

Le conseil municipal, suite à cette augmentation, a revalorisé la participation de la commune pour les enfants de Haute-Isle scolarisés à l'école du Grand Saule et fréquentant la cantine. Cette participation s'élève ainsi à 0.50 € par enfant et par repas.

Cette augmentation a pris effet au 1^{er} décembre.

Collecte des déchets.

Depuis juin dernier, l'organisation de la collecte des déchets a changé. Ce lancement a été quelque peu compliqué à mettre en place pour les usagers mais petit à petit chacun a pris son rythme.

Le SMIRTOM demande aux habitants de faire l'effort de bien compacter leurs emballages car aucun bac supplémentaire ne sera distribué.

Vous trouverez, joint à ce bulletin, un calendrier du 1er semestre 2012 qui vous aidera dans l'organisation des collectes.



Concernant les déchets verts, il est nécessaire de rappeler que, depuis plus de 3 ans, ils ne sont plus collectés. Il est donc interdit de laisser des déchets verts sur la voie publique dans l'attente qu'ils soient ramassés, ils doivent être déposés à la déchetterie de Gasny à laquelle la commune est rattachée (dont vous trouverez les horaires d'ouverture en dernière page). Les sapins de noël ne seront pas ramassés.

Prochaine collecte des objets encombrants : mardi 7 février ; vendredi 11 mai et vendredi 5 octobre.





Verger communal

Le verger communal prend forme petit à petit. Le terrain a été défriché, nettoyé et nivelé. Un travail de titan réalisé par Olivier, notre agent technique avec l'aide de Messieurs Errard et Brunet.

Des fruitiers (pommiers, poiriers et cerisiers) s'acclimatant bien à notre région vont être plantés.

Cette opération est subventionnée par le Parc Naturel Régional du Vexin Français à hauteur de 70%.



Allée piétonnière

Dans le cadre du contrat rural, l'allée piétonne a été réalisée Route de la Vallée afin de sécuriser et faciliter l'accès à l'arrêt de bus notamment pour les familles avec des jeunes enfants.

Des poteaux ont été installés, reste à planter une haie vive pour bien démarquer l'allée de la route.



Eglise troglodytique

Toujours dans le cadre du contrat rural et après le dallage, viendra le moment de veiller à la conservation des boiseries. Le magnifique retable datant de 1670 ainsi que les clôtures ont traversé les siècles et l'histoire mais doivent maintenant faire l'objet de travaux de restauration ;

La toile « assomption » qui s'est fortement détériorée va être également restaurée. Une subvention a été attribuée à cet effet.



Journée du patrimoine

Préparée depuis plusieurs semaines grâce au travail de l'équipe municipale et de nombreux bénévoles, l'inauguration du dallage de l'église a été une journée marquante de la commune.

En présence d'élus locaux et nationaux et de nombreuses personnalités, la messe inaugurale dite par Monseigneur Riocreux, Evêque de Pontoise, animée par le groupe ApotréoZ a été tout simplement merveilleuse! La commune remercie respectueusement Monseigneur Riocreux d'avoir accepté notre invitation.

Un buffet apéritif bien garni a ensuite clôturé cette manifestation.



Beaucoup moins solennelle, la journée du 18 a été l'occasion d'inaugurer les Sentiers du Patrimoine. Un pique-nique, sorti du panier de chacun, agrémenté d'un méchoui a été ensuite proposé sur le terrain communal face à la mairie.

Pendant ce temps, sur ces deux journées, l'église troglodytique ne désemplissait pas et ce sont des centaines de visiteurs qui se sont pressés à sa porte.

Remercions à cet égard toutes celles et ceux qui ont organisé les visites.



Expositions des Maîtres Hautillois de l'aquarelle

Lors des journées du Patrimoine la mairie a eu le plaisir de présenter une exposition réunissant les Maîtres Hautillois de l'aquarelle. Jean-Claude Chaillou et Michel Rippe ont présenté quelques uns de leurs tableaux. Chacun a pu admirer le travail tout en délicatesse et transparence de ces deux grands artistes.



« La dernière péniche du soir à Vétheuil »
Jean-Claude Chaillou



« Le pont japonais de Giverny »
Michel Rippe

Repas des Anciens

On aurait pu se croire au printemps tellement le temps était doux en ce 13 octobre, date à laquelle le C.C.A.S (Centre Communal d'Actions Sociales) avait convié les séniors du village à une belle journée de retrouvailles. C'est au Golf de Guerville et dans la bonne humeur que le repas a été partagé avec des élus.

Venait ensuite pour ceux qui le désiraient une initiation au golf, activité qui a remporté un grand succès auprès de tous. Sur les conseils de l'initiateur, chacun a pu tester son adresse par de petits exercices et même si le geste paraissait simple, que l'application était à l'extrême, il a été constaté que la balle, quelquefois capricieuse, finissait rarement sa trajectoire dans le trou... Toutefois des « élèves » moins dissipés que d'autres (une joyeuse ambiance régnait sur le green) arrivaient au but final.

Ensuite il était temps d'affiner les mouvements et c'est non sans une certaine élégance que les uns et les autres ont amélioré leur swing. Après des débuts un peu laborieux (le club a parfois du mal à rencontrer la balle !) certains ont fait preuve d'aisance et d'habileté sous les yeux et les encouragements (parfois moqueurs) d'adorables spectatrices profitant de la douceur du soleil d'octobre.

En fin d'après-midi, nos anciens ont tenu à remercier les membres du C.C.A.S. pour l'organisation, l'originalité et l'ambiance de cette belle journée passée tous ensemble.



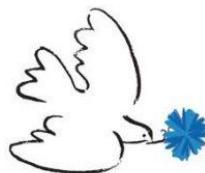
Cérémonie du 11 Novembre

A la onzième heure du onzième jour du onzième mois de la cinquième année de guerre, les armes se sont tues. Un armistice signé dans un wagon placé dans la clairière de Rethondes a mis fin à ce que l'on nomme depuis 1915 la Grande Guerre.

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été l'occasion, pour la population de Haute-Isle, de rendre hommage aux combattants qui ont défendu les intérêts de la Nation et c'est au monument honorant nos soldats morts ou disparus qu'une gerbe a été déposée par Monsieur le Maire et Monsieur Poirier, ancien combattant de la guerre 1939-1945.



Après la lecture du discours de Monsieur le Président de la République, c'est en cortège que les hautillois se sont rendus à la salle communale où un vin d'honneur était servi.



Mariage

Le 25 juin s'unissaient en notre mairie Paulette Theroanne et Daniel Mettier. Devant famille et amis, ils ont échangé leurs consentements.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.



Comité des Fêtes

Fête de l'été

La traditionnelle fête de l'été a eu lieu le samedi 25 juin et comme les années passées ce fut un grand moment de joie et de bonne humeur pour les hautillois et nos voisins Guyonnais venus nombreux.

C'est le thème du far west qui était retenu pour cette soirée estivale et beaucoup avait joué le jeu en venant en costume digne des plus grands westerns. Le groupe « The Black Feet », toujours fidèle à notre commune, a su mettre une bonne ambiance et certains se sont même laissés aller à quelques danses.

A la nuit tombée, la retraite aux flambeaux a commencé et c'est par le chemin de l'Abbaye que nous nous sommes rendus au lieu de rencontre de la commune. Le feu de la Saint Jean (édifié avec adresse par Roger Baudry) a été embrasé sous la surveillance des pompiers de Bray et Lu que nous remercions. Une joyeuse farandole a entraîné les convives autour du feu et « TSVIKA » - conteur du Vexin a capté l'attention de tous en racontant de très belles histoires.

Le Comité des fêtes se réjouit de cette très jolie soirée et tient à remercier chaleureusement leur famille et les bénévoles qui sont toujours présents pour donner un « petit coup de mains » ainsi que la municipalité qui leur donne l'occasion d'organiser ces manifestations.

La municipalité quant à elle félicite le Comité des fêtes pour son énergie à divertir la population de Haute-Isle. Leurs diverses manifestations qui sont toujours de grande qualité.





Concert

C'est dans le cadre exceptionnel de notre église que le Comité des fêtes a présenté son concert annuel de musique classique le 10 septembre. Après un mot d'accueil de Monsieur le Maire, place était donnée à la musique.

« Le Quatuor Isssimo » - groupe de musique de chambre constitué de quatre jeunes femmes, au piano, Yuri Higuchi - au violoncelle, Ana Magdalena Lantier - au violon, Claudine Rippe - et à l'alto, Estelle Gourinchas.

a interprété des œuvres de Johannes Brahms, G. F. Handel-transcription Johan Halvorsen et Ernst von Dohnànyi.

A chacune de leur prestation, la virtuosité de leur interprétation a enchanté les spectateurs.

Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cet agréable moment musical



Assemblée générale du Comité des fêtes

Le 10 décembre a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes.

A cette occasion le comité a eu la plaisir de faire part que 117 cotisations ont été reçues contre 102 l'an passé.

C'est le témoignage de l'intérêt que portent les hautillois et hautilloises aux activités qui ont été développées.

Dates à retenir en 2012 :

1 er avril : Concours de pétanque

1^{er} mai : Vente du muguet

2 juin : Moment musical en l'église troglodytique : concert de la chorale « SOPALTÉBA » de Lommoye (78)

23 juin : Fête de l'été en musique



- Copyright - LOGO déposé

Résidence de Chantemesle

La Résidence de Chantemesle a, en ce deuxième semestre, de nouveau organisé pour ses résidents des manifestations diverses et variées.

Le dimanche 11 septembre, la résidence s'éclipse derrière un magnifique décor de Far West et ce n'est pas la pluie battante du jour qui empêchera cow-boys et indiens de toutes générations de faire la fête. Tout d'abord autour d'un gigantesque barbecue pouvant rassasier les 180 convives puis en dansant au rythme des musiques et chansons proposées par Laurent l'animateur de cette journée.

La « semaine bleue », semaine nationale des retraités et des personnes âgées, coïncidait cette année avec la semaine du goût pour la plus grande joie des gourmands. Des saveurs différentes ont été proposées aux résidents tout au long des repas.



Le moment le plus attendu de cette semaine fut sans nul doute l'atelier chocolat divisé en 3 phases : Tout d'abord l'histoire du chocolat, puis la réalisation de diverses préparations avec l'aide et les conseils précieux de Monsieur Dequehen, artisan chocolatier à Vétheuil et enfin le point d'orgue de cette journée...la dégustation.

France 3 en visite à Haute-Isle

Lors d'un reportage de France 3 sur les visites organisées dans notre magnifique région, nous avons pu découvrir Marie-Béatrice Vieillard, guide accompagnateur, membre de l'association des Guides du Vexin français. Une visite tout à fait originale puisque c'est en costume d'époque, qu'elle vous ramène dans le Vexin du XIXe siècle, en calèche (mais des visites à pied sont également organisées)!



Vous pouvez voir ou revoir le reportage réalisé à Haute-Isle par France 3 en Aout 2011 en vous rendant sur le lien <http://www.youtube.com/watch?v=6oaoWeXfgcY>

Envie d'une petit balade...pour tous renseignements vous pouvez contacter Marie-Béatrice Vieillard :

16 rue des Moulins
Hameau de Roconval
95510 Amenucourt

Tél. : 06 76 06 97 54

Mail : guideparc@free.fr

Internet : <http://guideparc.free.fr>



Ecole du Grand Saule

Le 21 octobre, l'école du Grand Saule a participé à l'opération « NETTOYONS LA NATURE ».

Cette opération **a pour objectif d'effectuer un geste pour son environnement** : nettoyer des sites de leurs déchets. Un respect de la nature qui passe par le ramassage des détritus qui jonchent les rues du village ainsi que les espaces naturels.



L'équipe pédagogique de l'école du Grand Saule a souhaité participer à cette action afin de **faire prendre conscience aux élèves qu'il est important de protéger la nature et par conséquent leur environnement**. Equipés de gants de jardinage, de tuniques de protection de sacs poubelles et particulièrement motivés, les enfants ont ramassé toutes sortes de déchets : papiers d'emballage, sacs plastiques, bouteilles en verres bref tous les détritus indésirables et ce dans les moindres recoins des bords de Seine jusqu'aux crêtes.

La prévention et la sensibilisation au respect de l'environnement doivent commencer très tôt pour que les bonnes habitudes entrent dans les mœurs au plus vite et soient pérennisées à l'âge adulte.



A.D.M.R. Vexin Ouest... Un sourire au quotidien

La Fédération ADMR du Val d'Oise est mobilisée pour le maintien à leur domicile des personnes dépendantes, quels que soient leur âge et leur état. Elle vient en aide aux familles, aux célibataires, aux retraités, aux personnes fragilisées (âgées, malades, handicapées ...). Elle aide pour les gestes essentiels de la vie quotidienne selon les âges et les besoins (préparation des repas, garderie d'enfants, ménage, repassage, courses...).

L'ADMR s'occupe des formalités administratives (démarches auprès des caisses, déclaration URSSAF, fiche de paie...) et de la gestion du personnel (recrutement, remplacement, formation...)

Pour toutes informations vous pouvez contacter :

ADMR du Vexin Ouest
4 Grande Rue 95510 Vétheuil.
Tel : 01 34 78 09 20/ 06 80 54 36 89



Revue de Presse

HAUTE-ISLE

Voici la seule église troglodytique d'Île-de-France

Tapi depuis plus de trois siècles dans la boucle de la Seine, l'église d'Haute-Isle révèle enfin ses secrets. Ce village de quelque 300 âmes abrite en effet un bijou architectural pas comme les autres : la seule église troglodytique de la région et l'une des rares en France. Peu connu du grand public, ce bâtiment entièrement creusé dans la falaise vient de faire l'objet d'une campagne de rénovation.

Au village, on passe les derniers coups de balai pour redonner tout son lustre à cette grotte majestueuse.

Voilà déjà deux ans que la municipalité a entamé un programme de renouvellement du site. L'ensemble des garde-fous, entourant le petit cimetière situé devant l'église, a d'abord été revu, ainsi que la grille de l'entrée. Puis il a fallu installer un éclairage intérieur, électrifier la cloche qui était encore sonnée à la main, et en mai dernier l'église fermait ses portes pour une étape essentielle du chantier : le remplacement de la terre battue au sol par un dallage rustique et élégant. Coût total de l'opération : environ 70 000 € investis en deux ans, financés à 45 % par la région et 35 % par le département.

Pourtant il faudrait encore alourdir la note pour sauver véritablement ce site classé. Car malgré son apparence modeste et son charme très rural, l'église Notre-Dame-de-l'Annonciation renferme quelques pépites. Sur la blancheur des murs bruts en craie, se détache un surprenant et monumental

retable ancien, taillé dans un bois sombre. « Cela bouge de partout, on ne peut plus ouvrir les portes en bois », se désole Béatrice Paysant, adjointe au maire. « Le retable tient par miracle à certains endroits. » Le village n'a cependant pas les moyens de le restaurer. Seule la toile du haut de l'autel est actuellement dans l'atelier d'un restaurateur. La plaque rendant hommage à Nicolas Dongois — bienfaiteur de l'église — a, en revanche, récemment

retrouvé sa place après une chute qui aurait pu lui être fatale. C'est grâce à la fortune de ce seigneur local, neveu du poète Nicolas Boileau, que l'église a pu être aménagée vers 1670.

Protéger le monument

Aujourd'hui le site ne peut plus guère compter sur de riches mécènes. Mais les villageois prennent le relais avec la ferme intention de défendre leur église. « Nous allons essayer de créer une as-

sociation pour la faire vivre », explique Béatrice Paysant. « Nous pouvons par exemple organiser davantage de concerts. Nous avons un patrimoine extraordinaire, il faut le faire connaître. » Mais Notre-Dame-de-l'Annonciation reste avant tout une église de village où l'on célèbre une messe le cinquième dimanche du mois, où l'on se marie, puis baptise ses enfants et où parfois l'on fait ses adieux aux anciens. Un quotidien immuable

dans un décor hors norme... qui fait le véritable charme de l'église d'Haute-Isle.

MARIE PERSIAT

■ Le site de l'église est accessible librement. L'intérieur peut être visité sur demande auprès de la mairie au 01.34.79.73.24.



ÉGLISE TROGLODYTIQUE D'HAUTE-ISLE. Fermée depuis quatre mois pour une opération de dallage, l'église Notre-Dame-de-l'Annonciation rouvre ses portes plus belle que jamais.

(LP/B.S.)

Un concert aujourd'hui

Pour faire vivre cette église fascinante et pourtant peu connue, le comité des fêtes d'Haute-Isle organise aujourd'hui un concert de musique de chambre. Le quatuor Issimo interprétera des œuvres de Brahms, Haendel et Ernst von Dohnanyi, à l'intérieur de l'église troglodytique.

Particularité historique de la vallée de la Seine, l'habitat troglodytique fait aussi l'objet d'une visite spéciale, menée par une guide du parc naturel régional du Vexin. Marie-Béatrice Viellard vous emmène en calèche, pendant trois heures, à la découverte de ces incroyables maisons. La prochaine balade à thème a lieu dimanche au départ d'Amenoucourt.

■ Pour le concert, rendez-vous à 16 heures. Entrée 7 €. Visite en calèche, tarif : 49 € par personne. Réservations au 06.76.06.97.54.

Le Parisien

Les Echos du Val d'Oise

HAUTE-ISLE

Une messe avec l'évêque pour la réouverture de l'église

Au fil des années l'équipe municipale du petit village de Haute-Isle améliore son église et son environnement.



Le maire a remis les clefs de l'église à l'évêque.



Les personnalités et l'évêque.



À la sortie de la messe.

Ce fois, c'est le pavage de cette église troglodytique qui a été refait par un artisan de Pontoise : Alexandre Audino.

C'est une belle réussite et l'évêque de Pontoise, Mgr Jean-Yves Riocreux, venu célébrer la messe de réouverture a pu l'apprécier de même que les nombreux

personnalités accueillies par le maire Laurent Skinazi (l'ancienne ministre Nelly Olin, Philippe Houillon, Hugues Portelli, Stéphanie Von Euw, Arnaud Bazin, Jean-Pierre

Muller...)

Prochaine étape : la réfection des boiseries.

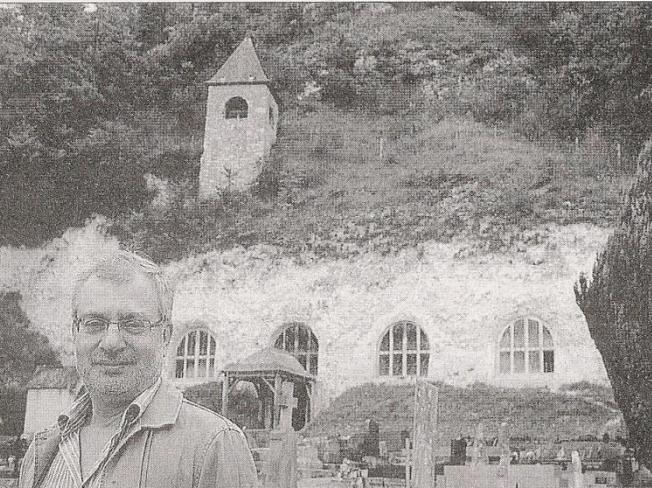
Robert DÉMARD

L'église retrouve de sa superbe

A l'occasion des Journées du patrimoine, l'église troglodytique a rouvert ses portes après des mois de travaux.

Il revenait, samedi dernier à Laurent Skinazi, maire du village, le soin d'accueillir et de saluer les élus locaux, visiteurs et les nombreuses personnalités présentes à l'occasion de l'inauguration et de la réouverture de l'église paroissiale, organisée opportunément dans le cadre des journées européennes du patrimoine. Impossible, en effet, pour Haute-Isle de passer à côté de cet événement, tant l'histoire respire par tous les pores de ses pierres. Comme elle vibrait, cette petite église ! Elle avait mis tous ses bancs à la disposition du public, en tout plus de 200 participants. Le public a été enchanté par la chaleur des chants interprétés par la chorale paroissiale de Magny-en-Vexin.

Comme sortie dans ce décor, les sopranos, lançaient leurs chants rayonnants à l'adresse du public. Les portes de l'église étaient restées ouvertes et la lumière du dehors s'était invitée à l'intérieur. Mais nul n'aurait su s'en plaindre tant sa présence ajoutait une touche supplémentaire à l'atmosphère chaleureuse du lieu.



Le maire Laurent Skinazi pose fièrement devant son église réhabilitée.

156 000 euros de travaux

En quelques mots, le maire a rappelé l'histoire de ce lieu de culte creusé en plein cintre dans le roc crétacé, mais aussi la nécessité impérative de le rénover. « La foi avait presque déplacé la montagne, car elle avait été creusée par les habitants du village ».

Il a ainsi invité ses visiteurs à un bond de 341 ans en ar-

rière, au cœur d'un site paysager « que chacun s'accorde à considérer comme le plus beau et le plus spectaculaire d'Ile-de-France, niché au creux de la vallée de la Seine ». Pour l'occasion une messe a été célébrée par Monseigneur Jean-Yves Riocreux, archevêque de Pontoise.

L'église paroissiale, dédiée à la Vierge de l'Annonciation, véritable joyau troglodyti-

que, avait perdu son lustre d'antan. Trésor parmi les trésors elle a gardé un état de conservation « exceptionnel », selon Mathieu de La Rochefoucauld, maire adjoint. C'est dans le cadre d'un contrat rural, qu'un programme de restauration en trois phases a été lancé en 2009 pour un coût total de 156 000 €. Pour cette réhabilitation, la commune a été aidée à hauteur de 80 % par le conseil général du



Une messe a été célébrée par Monseigneur Jean-Yves Riocreux, archevêque de Pontoise.

Val-d'Oise, le conseil régional d'Ile-de-France, et de l'enveloppe parlementaire du député Philippe Houillon. « En 2009, nous inaugurions le garde-corps ceinturant le cimetière et le nouveau portail d'accès, cette année, le deuxième volet a consisté à restaurer le dallage du chœur, et la création de celui de la nef, l'électricité et l'éclairage intérieur ont aussi été repensés... », a expliqué le maire. Et de rajouter, actuellement, « la troisième phase, consiste à remettre en état les boiseries de l'exceptionnel retable monumental en chêne, provenant de la chapelle du palais de justice de Rouen. »

L'église offre ainsi à tous un espace de recueillement, un témoignage de l'histoire et, « l'achèvement des travaux participe à la valorisation du site », s'est félicité le président du Conseil Général du Val d'Oise, Arnaud Bazin. Un pari réussi de l'avis des nombreux visiteurs venus immortaliser l'événement : « C'est beau et j'aime cette église, c'est lumineux, on s'y sent bien », a confié une villageoise.

Imaginez... la Seine, un cadre verdoyant, un ciel envoûtant... ce cadre exceptionnel aurait volontiers inspiré Monet.

Le Courier de Mantes

INFORMATIONS PRATIQUES

Urgences & secours

- . SAMU : 15
- . Incendie et Secours : 18
- . Préfecture du Val d'Oise : 0 821 80 30 95
- . Gendarmerie : 01 34 46 88 88 (Magny-en-Vexin) – Urgence : 17
- . SIDPC 01 34 20 26 32 (Serv. Interminist. de Défense et Protection civiles)

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mercredi : 9 h à 12 h Jeudi : 14 h à 18 h Samedi : 10 h à 12 h

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent le samedi matin pour la gestion des affaires courantes

Permanences de la Mairie en décembre :

Le secrétariat de la mairie sera fermé le mercredi 28 et le jeudi 29 décembre. Il sera ouvert le samedi 31 décembre aux horaires habituels (10h00/12h00)

Horaires déchetterie de Gasny :

Lundi, Mercredi, Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Mardi, Vendredi : 14h à 18h

Jeudi : 9h à 13h

Fermé les dimanches et jours fériés.

Relevé de compteur d'eau

En cas de changement de propriétaire ou de locataire il est nécessaire de faire le relevé du compteur d'eau et d'en avertir la mairie.

Il est rappelé que **les canalisations après compteur sont sous la responsabilité des habitants** et qu'il appartient à chacun de vérifier qu'il n'y ait pas de perte d'eau. En cas de fuite après compteur, la municipalité ne peut prendre en charge l'excédent de consommation. Il est à signaler que certains distributeurs d'eau couvrent ces sinistres par des contrats d'assurance. Ces contrats ont certes un coût et nous vous laissons l'appréciation de choisir la nécessité d'y recourir. Des publicités de ces organismes vous ont été adressées par ces derniers.

Mairie de Haute-Isle

- . Laurent SKINAZI
Maire
- . Alain ERRARD
1^{er} Adjoint
- . Mathieu de LA ROCHEFOUCAULD
2^{ème} Adjoint
- . Béatrice PAYSANT
3^{ème} Adjoint

146, route de la Vallée
95780 – HAUTE-ISLE
Tél : 01.34.79.73.24
Fax : 01.34.79.71.21
E-Mail : mairie-hauteisle@wanadoo.fr
Site internet : www.hauteisle.fr

« *Ensemble agissons pour le renouveau de Haute-Isle* »



Recensement de jeunes aux journées d'appel de préparation à la Défense (JAPD)

Pour mémoire : les jeunes doivent se faire recenser lors des Journées d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) entre la date anniversaire de leurs 16 ans et 16 ans + 3 mois. C'est encore possible au-delà de ce délai, sachant qu'une attestation de JAPD est nécessaire pour l'obtention du permis de conduire et des concours administratifs.

Chiens errants :

Il est rappelé que les chiens n'ont pas à divaguer sur le territoire de la commune. Un chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître est considéré comme errant et peut être ramassé par la fourrière (les dépenses occasionnées étant à régler par le propriétaire). Il est important de savoir que si le chien provoque un accident, attaque ou mord une personne, c'est la responsabilité de son maître qui est évidemment engagée.

Il est donc demandé de veiller à ce que les chiens restent dans les propriétés et d'empêcher ceux-ci de se sauver.

Rappel de la réglementation de l'usage des appareils bruyants :

Horaires de travaux de jardinage et de bricolage avec matériels « sonores » (arrêté préfectoral N°2009-297 du 28/04/2009) :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9 h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00